



LA *Gazette*

DE GARANCIÈRES



n°27



Automne 2021





 P4/5/6 **MAIRIE**

 P7/8/9 **JEUNESSE**

 P10/11 **CULTURE**

 P12/13 **SOLIDARITE**

 P14/15 **ASSOCIATION**

 P16 **VIVRE ENSEMBLE**

 P17/18/19 **VIE LOCALE**

 P20 **EN BREF**

Le Blog municipal

Pour être informé de la vie de la commune, je m'abonne à la newsletter du blog municipal (sur la page d'accueil, je complète mon adresse mail) et je reçois les alertes.

Horaires d'ouverture, démarches administratives, infos déchets, structures enfance, de santé, services de proximité, vie locale et événements culturels ou festifs, ..., un site internet :
mairie-garancieres78.fr

**Des pages pratiques pour trouver des réponses
à vos interrogations.**

Votre Mairie

Tél : 01 34 86 41 33 - fax : 01 34 86 60 16

Site : mairie-garancieres78.fr

Courriel : contact@mairie-garancieres.com

Heures d'ouverture : lundi à vendredi 10h à 12h15

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 16h à 18h

Samedi de 9h30 à 11h30

Directeur de publication : Christian Lorinquer
Rédacteur en chef : Pascal Prompt
Comité éditorial, la commission Communication :
Morgane Clavreul - Vincent Dumouchel - Serge Joly - Cécile Le Cozler - Ghislaine Lesade Céline Lo Crasto -
Patrick Oyez - Magali Seyssel - Agnès Treguer
Réalisation : Agnès T
Crédits photos : les élus et associations
Impression : DB Print - Halluin
Ce journal est imprimé sur papier recyclé





EDITO

Déjà plusieurs semaines que la rentrée scolaire a eu lieu et si elle s'est déroulée dans de bonnes conditions à Garancières, c'est grâce à l'énergie de nombreux partenaires qui ont permis la remise en état de l'école maternelle, l'installation du restaurant scolaire provisoire nécessaire à la construction de l'extension de la cuisine et de l'espace de restauration à l'école élémentaire, l'aménagement d'une nouvelle classe à l'école Alizarine et la réfection d'un local pour accueillir la psychologue scolaire. Mener à bien toutes ces tâches en période estivale nous a causé quelques moments difficiles accompagnés d'angoisse plus nous nous approchions du début septembre et ce fut un vrai soulagement de finaliser ces travaux à la veille de l'arrivée des élèves.



Cette rentrée est marquée par une augmentation significative des effectifs tant à l'école maternelle qu'à l'école élémentaire où une classe supplémentaire a ouvert en septembre. Malgré cette ouverture nous avons encore des classes à effectif important.

En anticipation face à ce probable nombre important d'inscriptions dans nos écoles, nous avons, dès le début de l'année civile, pris l'attache des services de l'Etat pour obtenir l'autorisation d'accueillir plus d'enfants au centre de loisirs, autorisation que nous avons obtenue pour les enfants de l'élémentaire en mettant à disposition la « remise » (salle aménagée dans l'ancien centre de secours).

Ces mesures revêtent un caractère transitoire dans l'attente de la construction des nouveaux locaux dont les travaux préparatoires se sont déroulés au cours de l'été et pour lesquels les marchés sont attribués.

La rentrée de septembre, c'est aussi la reprise des activités associatives et cette année plus que jamais la reprise était attendue par un grand nombre d'entre nous après ces longs mois de crise sanitaire et sa cohorte de restrictions. Même avec le passe sanitaire, personne n'a boudé le plaisir de se retrouver pour pouvoir à nouveau pratiquer ses activités favorites. Merci à toutes celles et tous ceux qui ont patienté et qui sont restés mobilisés pour se tenir prêt à relancer tout ce qui fait la richesse de notre vie collective.

Si nous pouvons à nouveau connaître des moments de vivre et de faire ensemble, nous le devons aux efforts de chacun au plus dur de la crise pour éviter la circulation de ce virus et ainsi améliorer ensemble la situation sanitaire. Certes, cette situation est meilleure aujourd'hui mais nous le savons elle reste fragile et nous ne devons pas baisser la garde, nous devons rester vigilants, poursuivre les efforts de vaccination, décision individuelle avec effet bénéfique pour la collectivité. Mais surtout restons optimistes pour des lendemains plus lumineux.

Au cours de la lecture de votre Gazette, vous découvrirez les diverses réalisations de la commune, ses projets et les propositions d'animations de nos associations pour la fin de l'année ... alors bonne lecture et au plaisir de nous retrouver en cette fin d'année.

Le Maire, Christian Loringuer



Travaux de l'été

Comme présenté dans la Gazette du printemps dernier, un important programme d'investissement avait été adopté en Conseil municipal pour cette année 2021. Il convenait de mettre en œuvre les priorités liées à l'accueil dans les écoles annonçant un été très chargé. Le challenge a été relevé par une forte mobilisation des entreprises et des personnels municipaux.



• Ecole maternelle

Après six mois d'installation provisoire d'une classe maternelle dans la salle des fêtes, suite au vandalisme subi en janvier dernier, les travaux étaient terminés le 2 septembre pour un accueil de tous les enfants par l'équipe enseignante.

Hall d'accueil, classe de Mme Montangé, couloir, dortoir à l'étage, toilettes RDC et étage (nombre passé de 4 à 10), huisseries, achat de matériel, ...

Des compléments de mobiliers restent à commander dans les prochaines semaines.

Coût des travaux : 175 000€ TTC

**Subvention d'un fond d'urgence
du Département : 85 000€**

La remise :

L'ex caserne des pompiers, baptisée La Remise, est destinée à accueillir les activités physiques des scolaires (pour la proximité des deux écoles), le périscolaire ainsi que les associations qui jusque là étaient accueillies dans un préfa du Centre de Loisirs et / ou à la salle des fêtes.

Cette réalisation terminée à l'automne 2019 souffrait d'un problème d'acoustique. L'année 2020 n'avait pas permis de faire les travaux pour cause de Covid. En cette rentrée 2021, les travaux sont achevés. Depuis début septembre, les activités

ont débuté dans une salle très agréable et appréciée.

**Coût acoustique :
45 000€ TTC**

**Subvention CCCY :
18 000€**

Cantine scolaire :

Au vu de l'augmentation constante des effectifs en restauration scolaire, le projet d'extension de la cantine était programmé.

Pour maintenir le service pendant la durée des travaux, une installation provisoire s'avérait nécessaire. Cet été, un bâtiment provisoire de 250m² a été installé sur le plateau de l'école élémentaire.

Opérationnel dès fin août pour les repas du centre de loisirs.

**Coût : installation ALGECO pour
40 000€ TTC puis location
mensuelle 5 000€/mois.**





Voirie

Face aux comportements à risques des conducteurs sur le territoire de notre commune, notamment des véhicules de transit, il convenait de rechercher des solutions pour la sécurité des piétons, des cyclistes et de manière générale pour la circulation sur notre voirie.

Ce sont les entrées de ville qui ont été ciblées afin de « casser » la vitesse, élément principal du risque. Des aménagements sont réalisés sur les axes en provenance d'Orgerus, de Villiers le Mahieu, de Boissy-sans-Avoir et de Millemont (rue du Moulinet)



A l'heure où nous rédigeons, les travaux sont en cours.



Rue du moulinet



Rue du Moulinet :

Dans le cadre d'un triennal voirie permettant l'obtention de subvention du Département, les travaux ont été achevés en septembre. Aménagement d'un trottoir, réfection de la voirie, murets de protection des bas-côtés, et aménagements de sécurité piétons.

Coût : 246 000€ TTC

Subvention Département : 151 075€



Route de Villiers le Mahieu :

2 ralentisseurs



Entrée de ville, venant d'Orgerus :

Installation de STOP sur la départementale, à l'angle rue N. Benoist/Fontaine Quenette/rue Gervais.



Travaux de sécurité sur la RD42 :

Les aménagements sont soumis à l'avis du Département. Au vu de l'environnement particulier, les solutions finales seront déterminées prochainement.

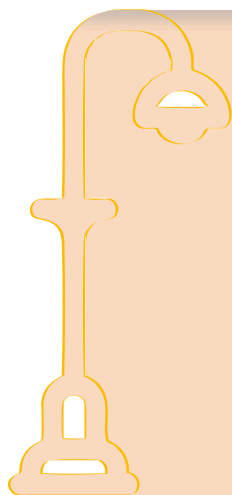


Route de Villiers le Mahieu



Trottoir rue Louis Bellan





Eclairage public

Un programme de réfection de l'éclairage de la voirie sur toute la commune a été adopté et s'étale sur quatre années. Les travaux consistent à changer les luminaires actuels par des luminaires à leds en procédant par armoire.

À la clé : réduction de la consommation énergétique et de l'impact sur la biodiversité et amélioration du cadre de vie.

Un dispositif de commande de l'éclairage, du type horloge astronomique annuelle connectée, complète les installations pour une programmation version GPRS.

D'ici la fin de l'année, les rues suivantes seront concernées : Rue de l'Eglise - Ruelle Broquet - Rue Bourbon - Impasse du Puits - Rue de la Fontaine Quénette - Rue du Général Leclerc - Rue Gervais - Place du Monument aux Morts - Ruelle du Loup - Cheminement entre la Mairie et la salle des fêtes - Rue de la Piquette - Rue du Pré Marot - Impasse du Ru Courté - Rue Saint Pierre entre les rues Saint Maurice et la rue Noël Benoist

Autres aménagements :

Les projecteurs de l'aire de jeu du stade de la Boissière ont été changés. La consommation énergétique est divisée par quatre.

Coût de 13 000 € TTC

Subvention CCCY 50% du HT

• Autres réalisations

Ils étaient attendus, les nouveaux jeux enfants au jardin de Scheden sont en service depuis mi-juillet.

Coût : 57 000€ TTC



École élémentaire Alizarine

L'année scolaire débute avec de nombreux changements !

Equipe Enseignante :

Concernant l'équipe éducative, **une 7ème classe a été ouverte** au vu de l'augmentation très nette des effectifs.

Voici la composition de l'équipe enseignante pour cette année.

-*Directrice* : Mme Haffreingue qui enseigne en CP avec Mme Brunet-Vidot.

-*Enseignantes* : Mme Blin (CP/CE1), Mmes Boniface et Bordier (CE1), Mme Lang (CE2), Mme Bernard (CE1/CM1) Mme Fekih et Mme Faurie (CM1), Mr Amara (CM2).

Le Rased du secteur ainsi que la psychologue scolaire sont toujours rattachés à l'école élémentaire grâce au soutien de la Mairie.

Le dispositif d'accueil et d'aide à la scolarisation des enfants du voyage se poursuit avec le même enseignant référent : Monsieur Thévenot.

Travaux et aménagements :

De nombreux travaux ont été effectués et sont en cours dans l'école :

- Installation d'un nouveau bureau pour la psychologue scolaire
- Rénovation et aménagement de la 7ème classe
- Achat de mobilier pour les différentes classes pour accueillir les nouveaux arrivants, d'un TNI et de matériel informatique.

Activités sportives :

La Remise étant terminée (c'est ainsi que se nomme l'ancienne caserne des pompiers), les écoles ont accès à cette nouvelle salle d'activité flambant neuve pour leurs activités sportives. Une opportunité très appréciée par les enseignants !

Bibliothèque municipale

Le protocole sanitaire nous permet de reprendre les échanges avec la bibliothèque municipale. Les classes s'y rendront donc une fois par période pour emprunter des livres. Nous conseillons d'ailleurs à tous les parents d'y inscrire leurs enfants. Ce lieu est un accès simple et riche à la culture et au plaisir de lire.

École maternelle

L'école maternelle de Garancières accueille aujourd'hui 121 élèves de 3 à 6 ans répartis en 4 classes.

44 élèves de Petites Sections ont fait leur entrée à l'école cette année et sont partagés dans 3 classes différentes : deux classes de petits/moyens et une classe de petits/grands.

5 enseignantes accueillent et encadrent ces élèves :

Mme Lauréline FERRERE, Mme Sylvie MONTANGE, Mme Laurence LE GOYET et Mme Charlotte DETREZ qui a repris la direction cette année après le départ de Me Nathalie RENARD DIAS (+ remplaçante de décharge direction).

La décharge pour direction est désormais le mardi.

Suite au sinistre de janvier 2021, une partie de l'école a été rénovée ce qui nous permet d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles.

D'autre part, l'école maternelle est en réflexion pour élaborer un nouveau projet d'école pour les quatre années à venir. Nous aimerions aborder le développement durable en créant, dans l'école, un petit jardin partagé.

L'équipe enseignante de l'école maternelle souhaite à vos enfants une agréable année scolaire.





Centre de loisirs - IFAC

ACTUALITES CENTRE DE LOISIRS

En cette rentrée 2021, les effectifs d'enfants scolarisés à accueillir au Centre de Loisirs sont en augmentation significative.

Cette hausse a été anticipée dès février 2021, avec l'annonce d'une ouverture de classe élémentaire supplémentaire à la rentrée de septembre. En effet, la municipalité a fait une demande de capacité d'accueil supplémentaire, auprès des services de l'Etat en charge de la petite enfance. Après divers échanges et visite des locaux, la municipalité a reçu en juillet 2021 une réponse positive. « La Remise » peut donc être utilisée par les enfants d'élémentaires depuis le 1er septembre 2021 sur le temps périscolaire du soir.

Cependant, rien nous laissait présager un accroissement d'inscriptions au Périscolaire du soir, pour les élèves de maternelle. Cet accroissement, très important n'a pas été relayé par l'IFAC en charge des inscriptions, auprès des services de la Mairie. Il a donc été impossible d'anticiper quoi que ce soit.

Aussi la municipalité soucieuse d'apporter une solution au plus grand nombre a repris attache auprès des services en charge de la petite enfance et a fini par obtenir à titre tout à fait exceptionnel, la possibilité d'accueillir 10 enfants de maternelle en plus, soit porté à 45 notre capacité d'accueil Périscolaire du soir contre 35 actuellement.

L'accueil au Centre de Loisirs est un service facultatif, proposé par la municipalité dans la limite des agréments autorisés par les services de l'Etat.

La municipalité a alerté l'IFAC de la nécessité de mettre en place un système d'inscription plus simple mais plus rigoureux. Il est donc proposé pour cette année scolaire aux familles d'enfants de la maternelle, de compléter leur planning d'inscription par cycle de vacances à vacances, afin de pouvoir s'assurer de répondre favorablement à tous sans dépasser la capacité d'accueil autorisée.

La municipalité a engagé une réflexion sur les modalités d'inscription pour la rentrée scolaire prochaine.

Un repas à 4 composantes est constitué de :

- 1 plat protidique : apport en protéines pour permettre une bonne croissance et un apport suffisant en fer.
- 1 garniture légume et/ou féculent : pour l'apport en fibres et/ou glucides complexes.
- 1 produit laitier : apport en calcium et protéines indispensables à la croissance osseuse.
- 1 entrée ou 1 dessert : le choix se fait en fonction du produit laitier pour terminer le repas sur une note sucrée.
- 1 portion de pain pour réguler sa faim



Cette année, des actions contre le gaspillage seront mises en place avec le personnel.



Bibliothèque municipale

En cette rentrée 2021, votre bibliothèque retrouve toutes ses missions auprès du public.

Comme vous le savez, en cette période l'accueil des lecteurs est possible sur présentation du pass sanitaire.

Avec l'arrivée de deux bénévoles dynamiques (Catherine et Guy Loiseau), les animations retrouvent leur place : accueil des scolaires, des assistants maternels, programmation de Rendez-vous Contes, café-littéraire, ...

Rappel : depuis le début de l'année, le catalogue de la bibliothèque est accessible en ligne aux lecteurs inscrits pour réservation depuis chez vous.



Connectez-vous sur :
<https://www.bibliotheque-garancieres78.fr>

Entrez votre identifiant (n°carte de lecteur), puis votre mot de passe (jour et mois de naissance). Vous avez accès au catalogue en ligne et vous pouvez réserver à l'avance.



Au programme en cette fin d'année,
deux Rendez-vous Contes :

Samedi 13 novembre à 14h30 - salle des fêtes :
les émotions et les sentiments, à partir de 3 ans.
Entrée libre sur réservation à la bibliothèque.

Samedi 27 novembre à 14h30 - salle des fêtes :
La grande lessive, Cie Etincelle bouillasse.
Entrée libre sur réservation à la bibliothèque.



Retrouvez les actualités de la Bibliothèque sur le blog :
<http://bibliogarancieres.over-blog.com>



La Barbacane, scène conventionnée de Beynes

Notre engagement pour un service public de la culture vient d'être salué par l'obtention du label du Ministère de la Culture « scène conventionnée d'intérêt national - Art en territoire ».

La saison 2021/22 a débuté hors les murs, en Fanfares ! par des spectacles de rues dans les différentes communes adhérentes, en accès libre et gratuit. En novembre, la deuxième partie de saison retrouvera les spectacles en salle à Beynes.



Suivez la programmation
sur le site :

www.labarbacane.fr

La commune est adhérente au SIVU de gestion de La Barbacane et à ce titre accueille des spectacles tous publics hors les murs, mais aussi permet aux scolaires d'accéder à des spectacles à l'école ou au théâtre à Beynes. Cette adhésion permet aux Garancériens quand ils sont adhérents de la bibliothèque, ou des associations de musique et de danse d'avoir des tarifs réduits sur toute la saison dans les 7 communes adhérentes.

RETOUR SUR EVENEMENTS

*Se retrouver, partager, découvrir ...
comme un besoin impérieux !*

21 mai - « L'histoire de Clara »

un spectacle hors les murs de La Barbacane. Une séance scolaire pour les CM2 et une séance tous publics.

19 juin - « Contre tout contre »

un RV Contes de la Bibliothèque pour le jeune public.

26 juin - Concert de fin d'année de l'école de musique

11 juillet - « Bouffées d'air »

Dans le cadre de l'Été culturel, une déambulation théâtrale dans les rues de Garancières.

18 septembre - « Barbecue party »

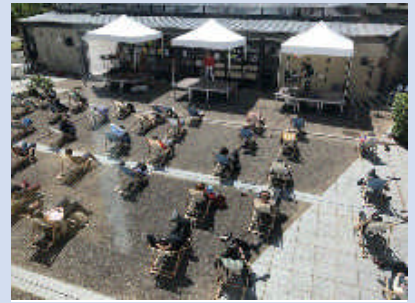
Fête de fin de l'été du Comité des fêtes -

16 octobre - « Solennel dada »

déambulation de la fanfare phénoménale

la barbacane

CULTURE





Espace d'intervention au service des jeunes, avec suivi personnalisé. La structure apporte des réponses aux questions d'emploi, de formation, mais aussi sur le logement ou la santé.

Bilan 2020 : nombre de jeunes Garanciennois accueillis pour la première fois : 4 femmes de 18 à 21 ans et 5 hommes de 18 à 25 ans de différents niveaux allant de la 3ème/ CAP à BAC + 4.

Allocation Energie/ Prime de chauffage

Une allocation Energie est allouée aux bénéficiaires des catégories suivantes, non imposables sur les revenus 2020 :

- ✓ personnes âgées d'au moins 65 ans
- ✓ personnes retraitées entre 60 et 65 ans n'ayant plus d'activité rémunérée.

En 2021, 13 personnes ont pu bénéficier de cette allocation Energie.

Saveurs et vie :

prestataire de portage de repas à domicile

La commune a choisi ce prestataire pour le service de repas à domicile. Un livreur attitré vous livre chaque lundi et jeudi matin vos repas pour la semaine (minimum 3 repas/semaine).

Plus d'informations sur : www.saveursetvie.fr
ou auprès du CCAS : 06 16 26 24 20



Repas des anciens et colis de fin d'année

Traditionnellement en fin d'année, la Municipalité associée au CCAS donnent deux rendez-vous à nos anciens :

Le repas festif en salle des fêtes pour les Garanciennois à partir de 70 ans, se tiendra

le dimanche 21 novembre.

Les Garanciennois de 75 ans et plus seront invités à passer en mairie pour retirer un colis de Noël. L'invitation vous parviendra début novembre.



Suivez-nous et retrouvez les prochaines dates sur :



La Donnerie des Alliés ! L'officiel du 78 !

Ramenez ce dont vous ne voulez plus et repartez avec ce dont vous avez besoin !

Une initiative solidaire

L'« Entraide Scolaire Amicale »

L'ESA accompagne bénévolement dans leur scolarité des enfants et adolescents que leurs parents ne peuvent ni aider, ni faire aider.

Aide au progrès scolaire, en prolongement de l'action de l'école - identifie les points à revoir, à améliorer - comble les lacunes, (re)motive - permet à l'enfant de reprendre confiance pour réussir seul son parcours scolaire.

Une modeste contribution annuelle sera demandée aux familles.

Pour demander l'aide de l'ESA, pour devenir bénévole : contactez l'antenne locale au **0 800 67 24 00** ou **www.entraidescolaireamicale.org**

Correspondant Garancières :

Mr Daniel MARIE - 06 78 43 88 18



**1 élève
1 bénévole
1 fois par semaine**
(de préférence au domicile de l'enfant)



INFO VACCINATION COVID

Une 3ème dose de vaccin anti-Covid est recommandée 6 mois après l'administration de la 2ème dose, pour les personnes de plus de 65 ans et/ou présentant des comorbidités. Confirmez avec votre médecin et prenez rendez-vous dans votre pharmacie habituelle.

La donnerie

Réduire les gaspillages, consommer autrement, c'est le but de la donnerie

La Donnerie est un lieu où les citoyens donnent ce qu'ils peuvent et prennent ce qu'ils veulent gratuitement.

C'est un endroit qui s'appuie sur des valeurs environnementales, des valeurs humanistes, des valeurs de partage et de solidarité

Ce lieu vit grâce à tous ses utilisateurs et les biens donnés par tous.

Assistante sociale

Madame Delphine Baron remplace Mme Gilet depuis le 1er septembre 2021. Elle assure une permanence à la maison sociale de Garancières, place de la mairie, le **mercredi de 9h à 12h** sur rendez-vous pris par le numéro de la plateforme :

« Allo solidarités » :
01 30 83 68 36.

Sécurité et prévention

La municipalité et la brigade de Gendarmerie de La Queue les Yvelines s'associent pour être au plus près de la population et de ses préoccupations.

Ainsi, dès le mois de novembre, des permanences de Gendarmerie se tiendront en mairie pour répondre à vos questions et transmettre des consignes de prévention en matière de sécurité des biens et des personnes.

**Permanences
de 14h30 à 16 heures :**

**mardi 16 novembre
jeudi 2 décembre
jeudi 16 décembre**





GALA, Garancières Arts et Loisirs Associatifs

Association de musique et d'arts depuis plus de 30 ans, au cœur du village de Garancières.



Ecole de musique :

Eveil musical dès la GS - Découverte musicale dès le CP/CE1- Formation musicale - Chant - Batterie - Clarinette - Guitare - Guitare électrique - Basse - Flûte traversière, flûte à bec - Percussions - Piano - Saxophone - Tuba, Trombone, Trompette - Violon, Violoncelle - Ensembles de vents, musique classique ou actuelle...

+ d'infos : Tous nos tarifs, nos activités, nos dates sur notre site gala.asso.fr

Contact : 01 34 86 66 44 - info@gala.asso.fr - 6 place de la Mairie, Garancières

Association Choré-Art

L'école de danse Choré-Art, ouverte en 2004, propose des cours à Garancières et depuis cette année nous vous accueillons dans la nouvelle salle « la Remise », au 2 rue St Michel.

Tous les cours sont dispensés par notre professeure, Sylvie, diplômée, agréée par le Ministère de la Culture, très attachée à l'évolution et l'épanouissement personnel de chaque élève danseur.

Présentation des cours :

ÉVEIL (4/5 ans) : exploration, expérimentation du mouvement dansé. Par le jeu, nous abordons toutes les composantes de la danse. Stimulation de l'expression artistique et corporelle de l'enfant.

INITIATION (6/7 ans) : Tout en continuant de développer leur créativité et leur sensibilité, l'initiation est le temps de la construction d'une maîtrise corporelle. Sont ainsi abordé les prémices des techniques de danse.

À PARTIR DE 8 ANS : L'enfant, de par sa maturité, est apte à aborder toutes les techniques, classique, jazz et contemporaine. Les acquis des cours précédents leurs seront précieux, mais on peut débiter la danse à tout âge !

Inscriptions toute l'année selon les places disponibles.

Renseignements : infos.choreart@gmail.com - Ou auprès de la professeure : 06 65 07 74 91





USY, Union Sportive des Yvelines

Badminton, Ecole des sports, Escalade, Escrime, Football, Gym artistique, Gym sport santé, Hatha yoga, Judo, Karaté, Tennis.

Tous ces sports sont représentés dans une même association qui regroupe 6 communes (Boissy-sans-Avoir, Galluis, Garancières, Grosrouvre, La Queue les Yvelines et Millemont).

La pratique est répartie sur les terrains et dans les salles de ces communes.



Pour choisir votre sport visitez le site internet :

<https://www.union-sportive-des-yvelines.fr>

Même si la mise à jour n'est pas effective, vous trouverez les contacts qui vous intéressent.

BEABA

*Association Bien Être Attitude Bouge Autrement
BEABA, agréée Prescriform propose :*



Cours collectifs : Renforcement Musculaire, Stretching Postural, Yoga, Pilates, Sophrologie, Body Zen, Zumba, Aquagym, Aquabike,....

En individuel : Coaching, shiatsu-Chi Nei Tsang - En extérieur : Gym oxygène

Ateliers et stages tout au long de l'année sur le bien être et la santé.

Nous joindre : 6 allée de l'étang du moulinet 78890 Garancières

Site internet : assobeaba.fr

Email : beaba.asso@gmail.com - Tel : 06 30 30 01 95



Ateliers Come Danse

Danse, comédie musicale avec Loïc Lahaye, danseur, chorégraphe

Babies, Enfants dès 4 ans, ados et adultes - ateliers parents/enfants - Séniors - cours particuliers. Multi danse, modern jazz, contemporain, rythmique, impro,...

Contact : 46 rue de l'église, Garancières

tél. 07 51 69 31 43 - courriel : come.danse@outlook.fr





Bon voisinage - Nuisances sonores

*Pour mieux vivre avec son voisinage, respectons la tranquillité de chacun.
Moins de bruit, c'est plus de qualité de vie.*

A savoir !

Les travaux de rénovation, de bricolage ou jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'appareils pouvant causer une gêne pour le voisinage (tondeuse, bétonnière, tronçonneuse, perceuse,) ne peuvent être effectués que :

- ➡ les jours ouvrables de **8h30 à 12h** et de **14h à 19h30**
- ➡ les samedis de **9h à 12h** et de **15h à 19h**
- ➡ les dimanches et jours fériés de **10h à 12h**

Extraits de l'arrêté préfectoral de 2012, relatif à la lutte contre le bruit.

Principe général : tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit.

La voie publique :

Dans les lieux publics ou accessibles au public ne doivent pas être émis des bruits susceptibles d'être gênants par leur intensité, leur durée, ou leur répétition, tels que ceux pouvant provenir :

- de l'emploi de dispositifs de diffusion sonore,
- de réparation ou réglages de moteur, sauf de courte durée,
- de stationnement prolongé, moteurs ou groupes frigorifiques tournants,
- de l'utilisation de pétards ou artifices,
- de la manipulation, du chargement ou déchargement de matériaux, matériels, ainsi que des dispositifs ou engins pour ces opérations,

Propriété privée :

Les occupants des locaux d'habitation doivent prendre toutes précautions et dispositions pour que le voisinage ne soit pas troublé par des bruits émanant de ces locaux, tels que ceux provenant : d'appareils de diffusion sonore, d'instrument de musique, de ventilation ou climatisation ou d'activités non adaptées à ces locaux.

Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage. Les cris d'animaux ne doivent pas par leur durée, leur répétition ou leur intensité porter atteinte à la tranquillité du voisinage dans un lieu public ou privé

MOINS DE BRUIT, LES VOISINS VOUS REMERCIENT !





Le carnet

Seules sont diffusées les informations avec accord des familles. La publication des décès est conditionnée à une domiciliation sur la commune.

Naissance

Nos vœux de bienvenue à :

- Charles, Philippe, Christian BAY, le 2 avril 2021
- Andrea, Jules, Lance BOUHERET, le 4 mai
- Dennis, Benjamin LEGUERRIER, le 30 mai
- Alexis, Daniel, Moeava CARILLO, le 19 juillet
- Isys, Marie, Sophie VERDURE, le 7 août
- Sacha, Patrick LAGNANT, le 16 août
- Margaux BREANT, le 27 août
- Léo GORINCIOL, le 20 septembre
- David, François MALAZHAUSKI, le 21 septembre
- Olivia, Aurora MALAZHAUSKI, le 21 septembre

Décès

Nos témoignages de sympathie aux familles :

- Guy LILAIS, le 23 avril 2021 (81 ans)
- Jean-François CÔTE, le 25 avril (68 ans)
- Simone GERVAIS, née GUILLOUET, le 2 mai (86 ans)
- Guy CRETOIS, le 7 mai (74 ans)
- Annick STIEVENARD, le 11 mai (65 ans)
- Jacques PENOT, le 16 juin (94 ans)
- Gérard BELLAMY, le 11 juillet (73 ans)
- Marie-Christine FALICON, née LAUTONNE, le 16 août (59 ans)
- Daniel LAUMONIER, le 9 septembre (73 ans)
- Dominique LAVENANT, née RALU, le 17 septembre (65 ans)

Mariage

Tous nos vœux de bonheur

- Mélanie GROSVALLLET et Fabien PETITPAS, le 4 septembre 2021
- Emilie BISSENER et Nelson PIQUE, le 11 septembre
- Sandra QUINTALLET et André RODAS DE SOUSA, le 11 septembre

Mouvement de personnel municipal

Mme Françoise Guillemot, agent de restauration depuis 36 ans, a fait valoir ses droits à la retraite au 1er octobre 2021. Nous lui souhaitons bon vent dans cette nouvelle étape de vie.

Mme Marie Limpens, agent d'entretien et de restauration, a rejoint l'équipe existante de 3 agents, le 27 septembre 2021.

Mr Julien Morvan, agent technique affecté aux services techniques depuis le 1er juin 2021 pour assurer des travaux d'entretien et de maintenance des installations dans les bâtiments communaux, la réalisation de petits chantiers et l'entretien de la voirie.

Mr Thierry Quillier, responsable des services techniques, a fait valoir une mutation au 1er octobre 2021.

Entretien de la voirie et des trottoirs

Aidez-nous à entretenir notre environnement !

Les services techniques communaux n'utilisent plus de produits phytosanitaires pour le désherbage sur la voie publique. L'entretien des rues est de ce fait plus difficile car il nécessiterait des passages mécaniques plus réguliers, notamment en saison d'été.

Lors de l'entretien d'une rue, c'est le fil d'eau qui est nettoyé (caniveau). Toutefois, l'aspect général peut donner une impression d'inachevé car le végétal reste sur les trottoirs et le long des habitations !

Nous vous invitons à prendre en charge le traitement des herbes contre votre habitation (comme cela doit être le cas pour le déneigement ou verglas en hiver).



Fête de Noël

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la commission fêtes et cérémonies de la municipalité récidive pour apporter couleurs et lumières à notre environnement.

Comme l'an dernier la façade de la salle des fêtes sera décorée et une vitrine animée installée en salle des fêtes, côté rue St Pierre. Une initiative coopérative prendra forme avec le soutien d'associations (paroissiale, comité des fêtes, secours catholique) et des élus de la commission pour réaliser des formes et des sujets peints qui seront disséminés dans la commune.

Merci à eux pour ce Noël scintillant et coloré qui émerveillera les yeux de nos plus jeunes.



SORTIR

Découvrir, partager, se souvenir, fêter,

Jeudi 11 novembre à 11h

Commémoration de l'armistice 1918
Rassemblement au monument aux morts
Présentation de véhicules militaires par l'association A.F.C.V.M

Samedi 13 novembre à 14h30

Rendez-vous Contes de la Bibliothèque, avec le spectacle « Emotions et sentiments - ça continue ! » - salle des fêtes



Dimanche 21 novembre

Repas des anciens, à l'invitation de la municipalité et du CCAS

Samedi 27 novembre à 14h30

Rendez-vous Contes de la Bibliothèque, avec le spectacle « La grande lessive » - salle des fêtes



Dimanche 5 décembre

Marché de Noël, organisé par le Comité des fêtes - place de la mairie

Mardi 7 décembre

Spectacle « Les petites géométries », séances scolaires, présenté par La Barbacane*

Jeudi 9 décembre

Repas de fin d'année de l'association Echanges

Samedi 11 décembre

Fête des lumières, organisée par l'association paroissiale

Dimanche 12 décembre

Grand Loto méridional du Comité des fêtes

*suivez l'actualité sur le blog municipal ou sur www.labarbacane.fr



VIE LOCALE



Elections en 2022

En raison de travaux à l'école élémentaire, les bureaux de vote de la commune de Garancières seront transférés provisoirement aux adresses suivantes, quelle que soit l'adresse indiquée sur les cartes électorales :

- bureau n°1 :
mairie - salle du Conseil

- bureau n°2 :
salle des fêtes

Recensement de la population 2022 du 20 janvier au 19 février 2022

Utile pour vivre aujourd'hui et construire demain.
Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.
Des agents recenseurs passeront à votre domicile vous remettre les questionnaires, mais c'est encore plus simple sur internet ! des codes vous seront remis pour vous recenser à compter du 20 janvier prochain.



Nouvelles activités

Céline Fernandez, Peinture éphémère.

Diplômée des arts graphiques

Le temps d'une saison, d'un événement, d'une fête, laissez vous séduire par une décoration personnalisée.

Plus d'information au : 06 63 71 00 61 -
peintureephemere@gmail.com



Maëva Bernard, Zen in home. Esthéticienne à domicile et massage du monde.

12 impasse Jackie Thomas, Garancières - 06 27 70 28 52
courriel : zeneo.relaxation@gmail.com - site : www.zeninhom.com



Caroline Lamghari, aide soignante à domicile

(diplômée d'état). Aide dans les actes de la vie quotidienne, soins d'hygiène et de confort, maintien dans l'autonomie et le lien social,...

tél : 06 61 29 29 53 - lamgharicaroline78@gmail.com

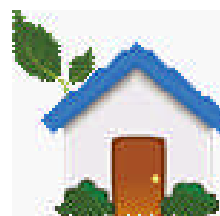


EPI'DOM des services et du bien-être pour toute la famille

A domicile, nous accompagnons les seniors, les enfants, les parents, les personnes seules pour des besoins réguliers ou ponctuels.

Organisation d'ateliers bien-être et événements spéciaux.
Secteur Garancières, Orgerus, La Queue-Lez-Y, Montfort..

A votre écoute pour toutes demandes, contactez-nous au 06 65 79 78 40.



Bienvenue à eux

**Jeudi
11
Novembre
2021**

Cérémonie commémorative du 103^e anniversaire de l'armistice de 1918

Rassemblement à 11h place de la mairie

Les habitants de la commune sont invités à participer à cette manifestation

Suivant les consignes sanitaires



Mairie de Garancières (Yvelines)

Organisé par la commission «solidarités»



A.F.C.V.M

Association française des collectionneurs
de véhicules militaires